

Déclaration de soutien et de solidarité à l'UREM de la FNE pour la journée de protestation du 16 mars 2023

L'UIS des PeR de la FSM et sa Coordination des Retraités des Pays Arabes, soutiennent la protestation du 16 mars 2023 organisée par l'UREM (Union des Retraités de l'Enseignement au Maroc) de la FNE (Fédération Nationale de l'Enseignement) devant le ministère de l'enseignement pour tout d'abord la défense de l'enseignement public du primaire à l'université, menacé par la privatisation et en vue d'améliorer la vie des pensionnés et retraités. L'UREM dans l'une de ses revendications demande de revoir la redistribution des pensions entre femmes et hommes particulièrement la pension de reconversion pour la veuve qui n'est aujourd'hui que de 50 % alors qu'elle devrait être de 100 % pour permettre l'égalité dans les retraites entre femmes et hommes. L'UIS des PeR, considère qu'aujourd'hui, la femme doit bénéficier des mêmes droits dans le recouvrement des pensions et son indemnisation de réversion à la suite du décès de son mari ne peut être de 50 %, mais de 100 % comme le revendique l'UREM. L'UIS des PeR continue à dénoncer la gérance des caisses de retraite à travers le monde et le risque de sa privatisation. La revendication de l'UREM confirme dans ce sens, tous les dangers qu'encourent ces caisses de retraite. Notre UIS des PeR se joint aussi dans la revendication de l'UREM pour un enseignement public de qualité et contre le capitalisme qui veut privatiser l'école publique du primaire à l'enseignement supérieur. Notre UIS des PeR, continue comme l'UREM, à revendiquer la non-imposition des pensions de retraités qui ne sont pas des salaires, pour leur appliquer des IRG ou des IGB. Le capitalisme s'attaque à la retraite aussi par l'allongement de l'âge de départ et comme en France, les gouvernements continuent à obéir aux multinationales et au FMI, pour que les pensions de retraite soient abolies par cet allongement. L'UIS considère que toutes les revendications de l'UREM de la FNE sont légitimes et rejoignent celles de notre propre organisation. L'occasion, est propice cette fois pour débattre ensemble, de toutes les revendications des retraités des pays arabes, lors de la deuxième conférence des retraités des pays arabes qui se tiendra à Beyrouth le 10 et 11 mai 2023 tout en espérant la présence de l'URM de la FNE, pour présenter ces revendications légitimes qui ne diffèrent nullement de celles de l'UIS des PeR. Aujourd'hui, les augmentations des pensions ou leur revalorisation, appliquées partout dans le monde, ne reflètent pas la chute des pouvoirs d'achat et de ce fait, elles doivent être plus conséquentes pour permettre aux retraités de vivre dans la dignité. L'UIS des PeR, continue à revendiquer la non-privatisation des caisses de retraite et que les retraités, eux-mêmes gèrent celle-ci après que des bilans et des enquêtes soient ouvertes avant pour dénoncer et récupérer tous les détournements que les responsables ont causé. La justice partout dans le monde doit s'ingérer sur les soi-disant faillites de ces caisses qui en réalité sont dues à la mauvaise gestion de celles-ci ou tout simplement à des détournements, jamais élucidés, et cela en l'absence de tout bilan ou enquête. L'UIS des PeR de la FSM, se joint à la coordination des retraités des pays arabes et témoignent de toutes leurs solidarités dans la protestation de l'UREM du 16 mars 2023 car leurs revendications ne diffèrent pas de celles des autres pays arabes, que la première conférence de Tunis avait noté et qui figurent dans le document de base pour la 2e future conférence de Beyrouth au Liban.

Le Secrétaire Général de l'UIS des PeR

Le Coordinateur des Retraités des Pays Arabes

Quim Boix



Bachir Hakem

